RAPPORT

Poursuite des activités de la phase 2 du projet d'appui à la protection des eaux douces

Du 03 mai au 10 mai 2023

Par Ir audry Mbala et Coordon William Welende

Contents

0.INTRODUCTION 1
0.1. Contexte et justification 1
0.2. But poursuivi dans le cadre de ce projet 2
0.3. Objectifs spécifiques à cette mission : 2
0.4. Résultats attendus : 2
0.5. Activités 2
0.6. Méthodologie utilisée 2
0.7. Livrables 3
1. DÉROULEMENT DE LA MISSION 4
1.1. Site de Mawuya 4
A. Définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques ; 4
B. Aménager les frayères par village dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative 5
C. Production d'un Atlas des frayères par village sous projet dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative 5
1.2. Site de Mogalo 7
A. Définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques ; 7
B. Aménager les frayères par village dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative 8
C. Production d'un Atlas des frayères par village sous projet dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative 8
1.3. Site de Akula 10
A. Définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques ; 10
B. Aménager les frayères par village dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative 11
C. Production d'un Atlas des frayères par village sous projet dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative 11
2. CONCLUSION 13
Par rapport à la protection de l'Eau douce 13
Par rapport à l'aménagement de frayère 13
Par rapport à la protection de frayère et le repeuplement des ressources halieutiques 13
Faiblesses 14
Menaces 14
Opportunités 14
Annexe 15
Quelques photos prises lors de la mission 15
Carte de zones de frayères 16

0.INTRODUCTION

0.1. Contexte et justification

La région d'Afrique centrale a traversé et continue à traverser des périodes de conflits armés qui ont négativement affecté la gestion des ressources naturelles. En particulier, les ressources naturelles collectives ont subi des dégradations et déprédations sans précédent et les institutions étatiques en charge de la gouvernance des ressources naturelles ont été tellement affaiblies qu'elles n'ont pas efficacement joué leur rôle. Cette malheureuse réalité s'accentue par des contraintes liées à une démographie galopante avec comme corollaire une demande très élevée en Ressources naturelles vitales et entraine les communautés rurales à prendre conscience de la nécessité de leur engagement collectif pour une gestion efficace de l'environnement dans la vision primaire de satisfaction de leurs besoins de base.

En effet, la faible planification du territoire, l'ampleur de la déforestation à l'échelle nationale ; l'existence de Loi et règlementations inadaptés ; conduisant ainsi à un développement du territoire non contrôlé et l'utilisation des pratiques destructrices des écosystèmes ne donnent pas une ruée d'espoir et constituent des mots qui rongent la préservation de la biodiversité aquatique en quantité et qualité suffisante pour toutes les générations présente et future en République Démocratique du Congo.

Cette situation est grandement accentuée à ce jour par l'avènement des effets du changement climatique qui reste un défi majeur pour ce millénaire pour toute la planète.

La ressources en eau étant intrinsèquement lié au foret, elle garantit l'équilibre des écosystème forestiers et aquatique. De ce fait, la gestion de l'eau, son partage, son exportation et la préservation des écosystèmes aquatiques ainsi que des espèces aquatiques tout en respectant les différents besoins sociaux, économiques et environnementaux tenant compte des générations présentes et futurs restent un des plus grands défis auquel la République Démocratique du Congo (RDC) doit faire face pour relever ce défi, un projet est initié et exécuté depuis 2020 par le CTIDD où des actions tant au niveau national que provincial sont menées dans le but d'améliorer la gouvernance des ressources en eau douce, des écosystèmes aquatiques et des espèces aquatiques.
Dans cette lancé, un addedum a été contracté avec Synchronicity Earth pour poursuivre des activités inscrites dans le cadre du dit projet.
Ainsi, une mission de terrain est prévue dans l'optique de concrétiser des interventions inscrites dans le projet au profit des communautés locales, des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité.

0.2. But poursuivi dans le cadre de ce projet

Promouvoir la protection communautaire d'au moins 11 sources d'eau ; 8 zones de recharge des aquifères et 60 frayères dans la province sous projet.

0.3. Objectifs spécifiques à cette mission :

- Définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques ;
- Aménager les frayères par village dans les deux zones d'intervention selon l'échelle administrative ;
- Identifier les Cours d'eau menacés par village et en déterminer les actions correspondantes pour leurs restaurations ;
- Définir les modes de protection des frayères par village Production des plans d'aménagement des zones atteignant des sources d'eau douce et des écosystèmes aquatiques (riche en espèces halieutiques et aquatiques) ;
- Produire un Atlas des frayères par village sous projet dans les deux zones d'intervention selon l'échelle administrative ;

0.4. Résultats attendus :

- Une stratégie de repeuplement des populations halieutiques définie ;
- Les frayères aménagées par village dans les deux zones d'intervention ;
- Les Cours d'eau menacés identifiées par village et les actions correspondantes pour leurs restaurations répertoriées ;
- Le mode de protection des frayères par village défini ;
- Un Atlas des frayères par village sous projet produit.

0.5. Activités

- Conte sur l'aperçu historique de mode de gestion des ressources halieutique ou aquatiques des ancêtres
- Réunion sur les bonnes pratiques de gestion en eau potable et des écosystèmes ;
- Élaboration d'esquisse du village et dialogue interactif entre le facilitateur et les communautés de tous les groupes sociaux (Hommes, femmes, jeunes et vieux) ;
- Cartographie des rivières par village ;
- Dialogue interactif et participatif entre communauté de chaque village et le facilitateur ;
- Échange d'expérience avec les autres organisations ayant les mêmes initiatives ;
- Cartographie participative et prélèvement des points GPS ;
- Traitement et production des cartes avec GIS 2.8

0.6. Méthodologie utilisée

Cette mission se basera sur une méthode d'échange en focus group sous une approche participative et collaborative avec l'implication de tous les acteurs.

En pratique, il sera question de :

- Se déployer village par village 24 heure avent le lancement des réunions pour permettre d'atteindre tous les acteurs concernés et permettre aux participants de se faire une idée sur la matière à traiter ;
- Constitution des groupes de travail pour réfléchir sur les thèmes de la mission ;
- Facilité les échanges sur l'élaboration esquisse des rivières et frayères de chaque village

- Identification des cartographes locaux et prélèvement des points GPS sur base les informations reprises dans l'esquisse
- Appuyer l'aménagement de quelques frayères
- Produire le rapport.

0.7. Livrables

- Rapport des activités ;
- Liste des participants ;
- L'Atlas des frayères
- Photos et vidéos de l'activité
- Etc…

1. DÉROULEMENT DE LA MISSION

Monsieur Audry Mbala a effectué une mission dans la province du Sud-Ubangi du 03 au 10 mai 2023 pour le compte du projet d'Appui à la protection des eaux douces de la cuvette centrale dans les 5 Provinces de l'Équateur démembré en RDC. Arrivé à Gemena le 3 mai 2023, il a été accueilli par le coordonnateur provinciale du groupe de travail climat Redd+ Rénové en sigle GTCRR, Monsieur William Welende. Ils ont planifié la descente sur terrain car ce dernier avait connaissance des itinéraires et avait par le passé fait des activités dans les sites du projet. Après concertation Monsieur audry Mbala était désigné pour mener les activités dans les deux sites dont celui de Mawuya et Mogalo respectivement à 175km et 125km de Gemena tandis que Monsieur William était parti dans le site de Akula à peu près 150km de Gemena aussi.

1.1. Site de Mawuya

Arrivé à Mawuya le 04 mai 2023 dans la soirée le consultant se mis vite a entré en contact avec la personne ressource de Mawuya Monsieur Tony Bieambe pour lui briefer les activités prévues et par l'occasion lancer les messages sur l'atelier de 2 jours (du 5 au 6) qui sera organisé. Le 5 mai le consultant été parti dresser ses civilités auprès du chef de l'adjoint du chef de secteur le matin car le chef de secteur était en déplacement.

A. Définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques ;

C'est aux environs de 10h30 que la réunion a commencé suite à une petite pluie qui a eu lieu dans la matinée. Après que le quorum a été atteint le consultant a ouvert la réunion par les présentation et l'explication du projet et les objectifs de sa mission. Les différents entretiens avec les habitants de Mawuya sont repartis comme suite :

Conte sur l'aperçu historique de mode de gestion des ressources halieutique ou aquatiques des ancêtres

Les participants ont évoqué que la pêche dans le passé même si elle n'était réglementée, les pêcheurs avaient des bonnes pratiques car il n'en manqué pas des poissons en qualité et en quantité. Mais actuellement la quantité et la qualité sont insatisfaisant.

Actuellement les pêcheurs ont de mauvaises pratiques comme :

- l'utilisation des filets de mail de très petit calibre ;
- l'utilisation des filets dit invisibles ;
- Les pêcheurs pêchent beaucoup des alvins car il y a de moins en moins des poissons adultes dans l'eau ;
- l'utilisation avec des produits toxique (plante de certaine liane)
- Accentuation de la pêche dans les courses d'eau qui sont dans les forêts (Makusu, Gaga, Bongele, Miba, Oza)

État de la gestion en eau potable

Concernant l'utilisation et la gestion de l'eau potable les habitants de Mawuya en soufrent car l'eau du forage et payant soit 200 FC pour un bidon de 25 litres ce qui n'est pas accessible pour tous le monde. D'autre part ce forage ne sont pas partout et il se trouve 2 à 3 kilomètres ce qui fait que certaine partie de Mawuya les habitant boivent de l'eau de sources.

B. Aménager les frayères par village dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative

En ce qui concerne l'aménagement des frayères il a été convenu de définir les modes de protection et d'aménagement des frayères. Lors de l'atelier les participants ont évoqué :

- l'utilisation des panneaux signalétique sur l'interdiction de la pêche ;
- l'installation d'une barrière en bois pour interdire l'accès dans les zones de frayère.

NB : lors de cette mission une somme d'argent à été donné à Monsieur Kombo Dangbele chef du comité local de l'eau pour aménager les frayères identifier à Mawuya.

C. Production d'un Atlas des frayères par village sous projet dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative

C'est après les différentes échanges que le consultant a initié la phase d'élaboration d'esquisse des frayères qui ont été précédemment identifier dans le passé. L'un de participant qui avait plus d'aptitude en dessin a dessiné sur terre sous les observations et corrections des autres participants les cours d'eaux et les lieux où se localisent les frayères. Par la suite le dessinateur a redessiné la carte qui était par terre dans un papier flip chart en indiquant les noms de frayères et les villages. C'est après le deuxième jour de l'atelier que le consultant a initié une équipe de cartographe composée de 6 personnes au prélèvement des données géographiques grâces aux appareils androïdes.

Les frayères cartographiées dans le site Mawuya dont la carte est en annexe il s'agit de Site de Bembeto, Zalongo, Wulungu, Poza, Lenge, Mundoki et Mawuya

Constats

Pendant les échanges avec les participants quelques constant ont été soulevés tel que :

- les panneaux signalétiques sur l'interdiction de la pêché dans les zones de frayères se révélée inefficace car certains pêcheurs n'en tiennent pas compte ;
- la pêche continu dans les zones de frayères parce que d'autres pêcheurs venu d'ailleurs y pêchent et il n'y a aucune mesure prise par les autorités politico-administrative pour empêcher cela ;
- le manque de sanctions suite aux infractions des pêcheurs quant à la pêche dans les zones de frayères, à l'utilisation des filets inappropriés etc.

Recommandation générale

Différentes recommandations ont été faite lors de 2 jours d'atelier à Mawuya dont :

- installer de nouveau panneaux signalétiques sur l'interdiction de pêcher dans les zones de frayères ;
- renforcer l'autorités de l'état via ses services appropriés ;
- faire les sensibilisations des pêcheurs par des personnels qualifiées ;
- Former les agents de l'état sur les questions de la pêche et les frayères ;
- Créer un cadre de dénonciation ;
- Appuyer le service de l'état financièrement pour faire le contrôle ;
- Faire de sensibilisation mensuelle de pêcheurs ;
- utiliser des mails approprier pour la pêche ;

- créer un groupe de pêcheurs sous le lead du chef de groupement ;
- Organiser des réunions avec les autorités politico-administrative sur les questions de la pêche et les frayères ;
- Interdire la pêche nocturne ;
- Sensibiliser les pêcheurs et les marins ;
- Améliorer les points d'eau car dans les localités de Kwalo et Boma, ils n'ont pas d'eau potable ;
- Installer de forage avec pompe solaire ;

Photo prise à Mawuya

Lors du dialogue à Mawua

Photo de famille à Mawuya

Cartographie participative à Mawuya

Cartographie participative à Mawuya

1.2. Site de Mogalo

Arrivé à Mogalo le 06 mai dans la soirée le consultant Audry Mbala qui avait déjà signaler sa venue auprès du chef de quartier de Mogalo a été reçu avec joie. Dans la soirée ils ont ensemble convenu de la liste de participant et l'heure pour l'atelier de deux jours soit du 7 au 8 mai. C'est le matin qu'il a officiellement dresser ses civilités auprès du chef de quartier de Mogalo (officiellement Mogalo est un quartier, il n'est plus considéré comme village).

A. Définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques ;

Vers 15h00, l'atelier a commencé suite aux activités de mise en place du réseau pour la première fois à Mogalo par une fondation tierce. Après avoir atteint le quorum de 25 participants, le consultant a commencé l'atelier pour deux jours consécutifs en présentant et expliquant les objectifs du projet et de la mission. Divers entretiens avec des habitants de Mogalo lors de ces ateliers comprennent :

Conte sur l'aperçu historique de mode de gestion des ressources halieutique ou aquatiques des ancêtres

Tout comme a Mawuya les participants de Mogalo ont relevé que dans le passé la pêche se faisait par les ainées mais à l'époque ils ne ressentaient pas une diminution de poissons dans leur rivière. Les pêches dans le passé ne se faisait pas à tout moment, car il y avait aussi de temps de pause, mais suite à la demande croissant des poissons par d'autres commerçants venu d'ailleurs et l'accentuations de mauvaises pratiques les poissons ont diminué dans nos eaux.

Les mauvaises pratiques identifier par les habitants de Mogalo sont :

- pêches avec les filets invisibles car les alvins sont tous pêchés car les mails sont très petites ;
- utilisation du filets électriques ;
- pêche avec les produits toxique dit andrine[1] ;

État de la gestion en eau potable

Quant à l'utilisation et la gestion des eaux potables à Mogalo il n'y a pas de forage d'eau. Ce qui ont des moyens financiers partent à Isabe[2] à 3 km puiser l'eau du forage. Toutefois à Mogalo l'eau n'est pas loin sous le sol voir à 5m de profondeur il y a de l'eau claire que les habitants utilisent pour la boisson et les autres utilisations. Presque dans la plupart des habitations de Mogalo il y a de puits d'eau mais qui ne sont pas bien entretenu faute de moyen. Les puits d'eau sont non couverts et quand il pleut l'eau de la pluie avec la boue entre encore dans ces puits d'eau ce qui les détériorent davantage. N'en disposant pas de moyen pour traiter les eaux des puits ; les habitants de Mogalo souffrent souvent des maladies hydriques.

[1] Nom du produit toxique donné par les participants que les pêcheurs locaux utilisent
[2] Village voisin

B. Aménager les frayères par village dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative

Concernant l'aménagement des frayères déjà identifier, les mesures de protection et d'aménagement des frayères prisent sont :

- l'utilisation des panneaux signalétique sur l'interdiction de la pêche ;
- l'installation d'une barrière en bambous enfouie dans l'eau pour interdire l'accès aux zone de frayère.
- Installation d'une barrière symbolique avec des cordes attachés aux bidons flottants dans les zones de frayères.

NB : le consultant avait remis une somme d'argent pour faciliter les travaux d'aménagement des zones de frayères auprès du comité locale de l'eau dont le président est Monsieur Hénoch Anoka.

C. Production d'un Atlas des frayères par village sous projet dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative

Après diverses discussions, le consultant a entamé la phase de cartographie participative des frayères préalablement identifiées. L'un des participants les plus habiles a dessiné au sol sous l'observation et les modifications des autres participants les cours d'eau et les frayères. Le participant dessinateur a ensuite redessiné la carte qui était au sol dans un flip chart, en indiquant les noms des frayères. Après la première journée de l'atelier, le consultant a initié une équipe de 6 cartographes locaux pour collecter les données géographiques à l'aide d'applications GPS Android qui aura lieu le 8 mai.

Les frayères cartographiées dans le site Mogalo dont la carte est en annexe il s'agit de Mundeke, Yembongo, Felenu, Yebe, Kotongo Nganda Yebe, Boi Nzambo, Azwa, Kundagele.

Constats

Pendant les échanges avec les participants et quelques indiscrétions pendant les séjours du consultant à Mogalo quelques constant ont été identifiés tel que :

- Le non-respect de la pêche dans les zones de frayères par certaines personnes qui n'ont que la pêche comme activité principale ;
- Les agriculteurs qui font les champs près de rivières on tendance à bruler ces espaces c'est qui détruisent les écosystèmes (végétations ou se localisent les alvins et les femelles de poisons qui pondent) ;
- Installation de barrière en natte dans certaines sources d'eau affluent de la rivière Lwa ;
- La moitié des pêcheurs de Mogalo respectent les zones de frayères ;
- certains panneaux sont cassés ;

Recommandation générale

Différentes recommandations ont été faite lors de 2 jours d'atelier à Mogalo entre autres :

- La création des étangs piscicoles
- L'état doit prendre des mesures sur les pêches, les feux de brousses et les forêts ;
- Interdire les champs dans les rivières ;
- Établir les périodes de pêches pour permettre la reproduction des espèces ;
- Avoir les permis de pêche ;
- Avoir des agents de contrôle dans chaque village et site stratégique ;

- Interdire les ventes de filets ;
- Couvrir les puits d'eau en béton ;
- Respecter les distances des puits avec les WC, les cimetières ;
- Sensibiliser les populations sur la construction des puits d'eaux selon les normes ;
- Construire des puits d'eau amélioré avec des pompes manuelle ;
- Installer plusieurs pompes solaires dans les villages car la population est grande.

Photo prise à Mogalo

Photo de famille à Mogalo

Lors de dialogue à Mogalo

Lors de la cartographie participative avec élaboration des esquisses de carte à Mogalo

Lors de la cartographie participative avec élaboration des esquisses de carte à Mogalo

1.3. Site de Akula

Comme convenu avec le coordonnateur du GTCRR Sud-Ubangi, Monsieur William Welende a mené du 5 au 7 mai 2023 la mission dans le site de Akula à plus de 150 km de Gemena. Dès son arrivé il était parti dresser ses civilités auprès du chef de groupement de Akula Monsieur Matolu Monzala qui lui a très bien accueillis, après cela il s'entretenu avec un représentant du comité local de l'eau Monsieur Aaron Iseka pour qu'il informe aussi les différents participants à venir dans l'atelier qui sera réaliser demain soit du 6 au 7 mai.

A. Définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques ;

C'est vers 10h00 que l'atelier de deux jours à commencer à Akula, Monsieur William Welende a commencé par leur expliquer le projet et ses avantages à double enjeux qui est la protection des zones de frayères pour avoir encore plus des poissons et la gestions des eaux douces pour une eau potable accessibles à tous. Après cela il a détaillé les objectifs de la mission qui est issu de ce projet qui justifie sa présence pour la deuxième fois à Akula. Cet atelier avait réuni 25 participants hommes, femmes, vieux et jeunes, les différents échanges eu lors de l'atelier sont :

Conte sur l'aperçu historique de mode de gestion des ressources halieutique ou aquatiques des ancêtres

Selon les participants à Akula, les aïeux avaient de bonnes pratiques et respecter les autorités coutumières quand il s'agissait de stopper la pêche pour un moment. Ils n'avaient pas des filets des petits mails mais aujourd'hui c'est le contraire. Les poissons ne sont plus disponibles comme auparavant car actuellement c'est difficile de pêchers une grande quantité de poisson qui soit aussi de bonne taille. La plupart de pêcheurs n'amènent que des poissons de petite taille et des alvins. Ils ont reconnu que dans le passé les choses n'étaient pas de cette façon et cela est dû aux mauvaises pratiques actuelles de la pêches.

Les mauvaises pratiques identifier par les habitants de Akula sont :

- pêches avec les filets des mails très petites ou numéro zéro ;
- excès des pêches ;
- pêche avec les produits toxique dit andrine[3] ;
- pêche dans les sources d'eau qui sont dans les forêts et les berges des rivières (qui constitut aussi un lieu où il y a beaucoup des poissons) ;
- la pêche nocturne avec des torches ;
- la pêches avec les moustiquaires la nuit comme le jour ;

État de la gestion en eau potable

La réalité dans le groupement de Akula est triste car il n'y a pas de l'eau potable approprier pour la consommation à par les puits d'eau et l'eau de la rivière Mongala. Les habitants de Akula n'ont pas assez de moyen pour traiter l'eau qu'ils puisent dans des puits d'eau d'où le problème de maladies hydriques.

[3] Nom du produit toxique donné par les participants que les pêcheurs locaux utilisent

B. Aménager les frayères par village dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative

Concernant l'aménagement des frayères déjà identifier, les mesures de protection et d'aménagement des frayères évoqué dans l'atelier sont entre autres :

- l'utilisation des panneaux signalétique sur l'interdiction de la pêche ;
- installer une sorte de clôture en bambous enfouie sous l'eau pour protéger les frayères ;
- Interdire l'abattage des arbres dans les zones de frayères ;
- Fournir les moyens pour lutter contre l'ensablement des zones de frayères ;

NB : le consultant après l'atelier a donner auprès du comité local de l'eau une somme d'argent pour faire le nécessaire pour protéger les zones de frayères ;

C. Production d'un Atlas des frayères par village sous projet dans les zones d'intervention selon l'échelle administrative

Après diverses les échanges, Monsieur William avait entamé l'étape de la cartographie participative des frayères préalablement identifiées. Parmi les participants, l'un d'eux qui avait connaissance des cours d'eaux et des emplacement des frayères se manifesté pour les dessinés au sol. Les autres participants ont fait des observations pour améliorer le dessin avant de le mettre sur un papier flip chart. Notons qu'avant le début de la deuxième journée de l'atelier, le facilitateur avait pris un moment pour former rapidement une équipe de 6 cartographes locaux pour collecter des données géographiques à l'aide du téléphone mobile muni d'une application GPS pour prélever les coordonnées des emplacement des zones de frayères.

Les frayères cartographiées dans le site Akula dont la carte est en annexe il s'agit de Ndjukwambido, Motouku, Matongo, Mbanga.

Constats

Pendant les échanges avec les participants quelques constant ont été identifiés tel que :

- L'augmentation de la population fait en sorte que les pêcheurs doivent chercher plus de poissons pour satisfaire la demande ;
- Certains pêcheurs sont devenus des polygames car l'activité était lucrative et ont eu beaucoup d'enfant qui pousse aussi l'augmentation de la population à cet effet certains agriculteurs ont enviées l'activité et ont abandonné les champs pour devenir aussi des pêcheurs ;
- certaines personnes deviennent des pêcheurs sans avoir pris des bonnes initiations auprès des ainées et leur nombre est évaluer à trois quarts (¾).

Recommandation générale

Différentes recommandations ont été faite lors de 2 jours d'atelier à Mogalo entre autres :

- Interdire l'utilisation des produits toxiques pour la pêche.
- Rétablir l'autorité de l'État et les surveillances sur les mauvaises pratiques de pêches ;
- Interdire l'enlèvement de panneaux signalétiques de zone de frayère par une règlementation au niveau local ;
- Interdire la pêche nocturne ;
- Interdire les abatages des arbres dans les berges des rivières ;

- Installer les forages d'eau avec les pompes manuelles ou solaires ;
- Remettre aux pêcheurs les filets appropriés ;
- Chercher les moyens d'éloigner les hippopotames qui menace la population ;
- Règlementer la pêche au niveau local par l'état ;
- Sensibiliser d'une manière massive sur la protection des zones de frayères ;
- Sensibiliser les habitants sur la planification familiale ;
- Favoriser une bonne coopération entre les pêcheurs et la force navale congolaise ;
- Mettre à la disposition des habitants de Akula des produits pour traiter l'eau de boissons ;
- Initier la loi sur la protection de l'eau douce ;

Photo prises à Akula

Photo de famille à Akula

Lors de la cartographie participative à Akula

Lors du dialogue à Akula

2. CONCLUSION

La mission qui consistait à poursuivre les activités de la phase 2 du projet d'appui à la protection des eaux douces dans les 5 provinces démembrés de l'Équateur se dérouler du 3 au 5 mai 2023 par deux consultant l'un de Kinshasa Monsieur Audry Mbala et l'autre du Sud-Ubangi Monsieur William Welende.

Au Total 6 ateliers ont été réalisés dont deux dans chaque site (Mawuya, Mogalo et Akula) il s'agissait du dialogue communautaire pour définir un système d'aménagement des frayères et le dialogue pour définir la stratégie de repeuplement des populations halieutiques assorti des recommandations. Au total 75 personnes dont 25 dans chaque site ont participé dans ces échanges dont 12% des femmes à Mawuya et Mogalo cela est dû à la pesanteur coutumière et des habitudes de la population. C'est pour cela que la stratégie a été modifié a Akula où il y a eu un taux de 64% des femmes et 36% des hommes.

Lors de ces ateliers plusieurs recommandations ont été formulées et sont liées l'une à l'autre directement ou indirectement à la stratégie de repeuplement des populations halieutiques, à la stratégie de gestion de l'eau douce, et à la protection des zones de frayères. Toute fois nous le séparons d'une manière spécifique et ces recommandations sont :

Par rapport à la protection de l'Eau douce

- Mettre à la disposition des habitants des produits pour traiter l'eau de boissons ;
- Interdire les abatages des arbres dans les berges des rivières ;
- Interdire les champs dans les rivières ;
- Couvrir les puits d'eau en béton ;
- Respecter les distances des puits avec les WC et les cimetières ;
- Sensibiliser les populations sur la construction des puits d'eaux selon les normes ;
- Construire des puits d'eau amélioré avec des pompes manuelle ou solaires ;
- Interdire l'utilisation des produits toxiques pour la pêche.

Par rapport à l'aménagement de frayère

- utiliser des panneaux signalétique sur l'interdiction de la pêche ;
- installer une sorte de clôture en bambous enfouie sous l'eau pour protéger les frayères ;
- Interdire l'abattage des arbres dans les zones de frayères ;
- Fournir les moyens pour lutter contre l'ensablement des zones de frayères ;
- Installation d'une barrière symbolique avec des cordes attachés aux bidons flottants dans les zones de frayères.

Par rapport à la protection de frayère et le repeuplement des ressources halieutiques

- installer de nouveau panneaux signalétiques sur l'interdiction de pêcher dans les zones de frayères ;
- renforcer l'autorités de l'état via ses services appropriés ;
- faire les sensibilisations des pêcheurs par des personnels qualifiées ;

- Former les agents de l'état sur les questions de la pêche et les frayères ;
- Créer le cadre de dénonciation ;
- Appuyer le service de l'état financièrement pour faire le contrôle ;
- Utiliser des mails approprier pour la pêche ;
- Organiser des réunions avec les autorités politico-administrative sur les questions de la pêche et les frayères ;
- Interdire la pêche nocturne ;
- Sensibiliser les pêcheurs et les marins ;
- Favoriser une bonne coopération entre les pêcheurs et la force navale congolaise ;
- Former les agents de l'état sur les questions de la pêche et les frayères ;
- Avoir des agents de contrôle dans chaque village et site stratégique ;
- Établir les périodes de pêches pour permettre la reproduction des espèces ;
- Avoir les permis de pêche ;
- Initier la loi sur la protection de l'eau douce ;
- Créer des étangs piscicoles
- Prendre des mesures sur les pêches, les feux de brousses et les forêts ;
- Interdire les abatages des arbres dans les berges des rivières ;
- Interdire l'utilisation des produits toxiques pour la pêche.
- Sensibiliser d'une manière massive sur la protection des zones de frayères ;
- Sensibiliser les habitants sur la planification familiale ;

Faiblesses

Lors de cette mission quelques faiblesses ont été rencontrés entre autres :

- Le manque de moyen pour payer une pirogue motorisée pour assister les cartographes locaux dans les zones des frayères ;
- Le manque de moyens pour sensibiliser les pêcheuses, les marins et les autorités politico-administratives ;
- Le manque de moyens pour aménager comme il se doit les frayères.

Menaces

- Les habitants souhaitent ardemment pour la prochaine mission que le projet leur offre l'eau potable avec des puits forés car il ne jure que sur ça pour accompagner le projet ;
- L'augmentation de nombre de pêcheurs amateurs et non sensibilisés sur les zones de frayères ;

Opportunités

- La participation des autorités coutumières ;
- La mobilisation de députés provinciaux du Sud-Ubangi sur la protection de l'eau douce ;

Comme nous pouvons l'observer à partir de recommandations récolter sur terrain la problématique de l'eau douce et ses problème sous-jacent est un système qui nécessite plusieurs interventions à différent niveau et échelle dans plusieurs secteurs, domaine et services de la vie et du gouvernement pour des résultats durables et palpables.

Annexe

Quelques photos prises lors de la mission

Aperçu des poissons pêchés à Mawuya

Aperçu des poissons pêchés à Mawuya

Aperçu des poissons pêchés à Mawuya

Aperçu des poissons pêchés à Mawuya (des alvins et quelques poissons adultes qu'on est en train de couper pour la vente

Carte de zones de frayères

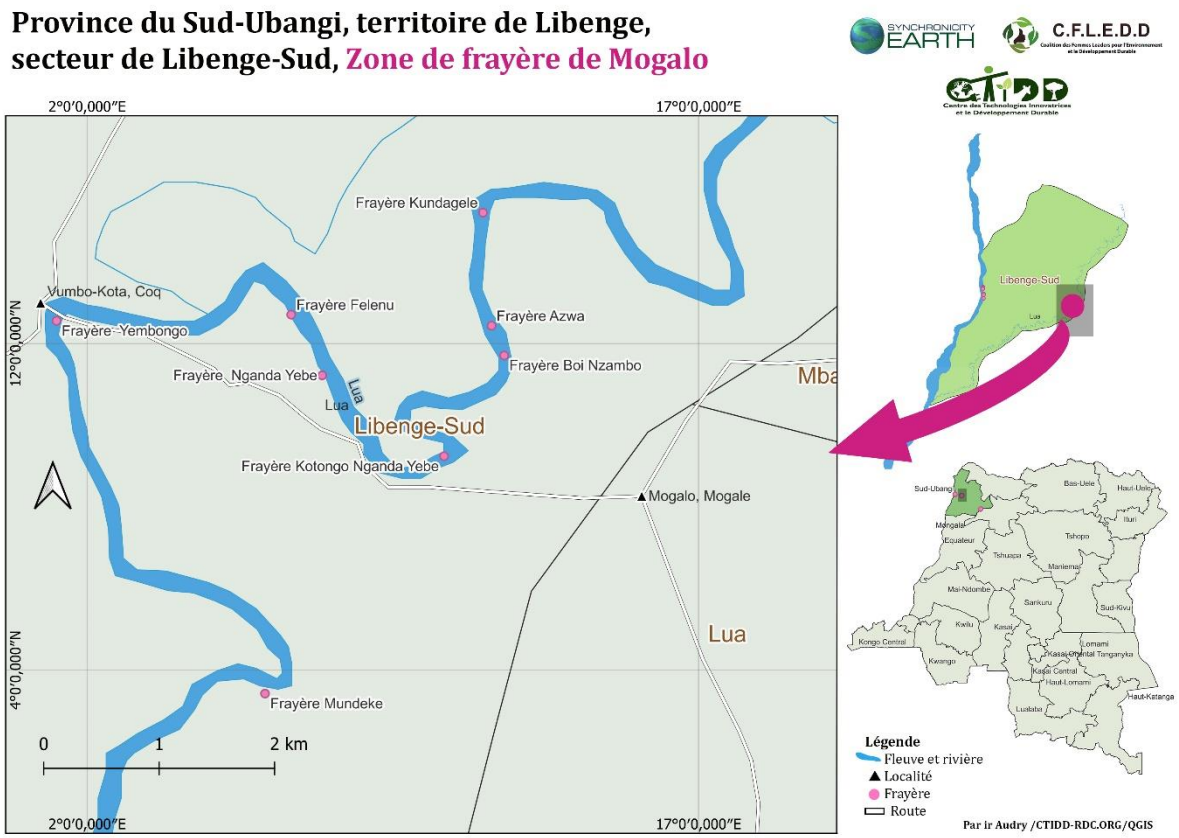

Province du Sud-Ubangi, territoire de Libenge, secteur de Libenge-Sud, Zone de frayère de Mawuya

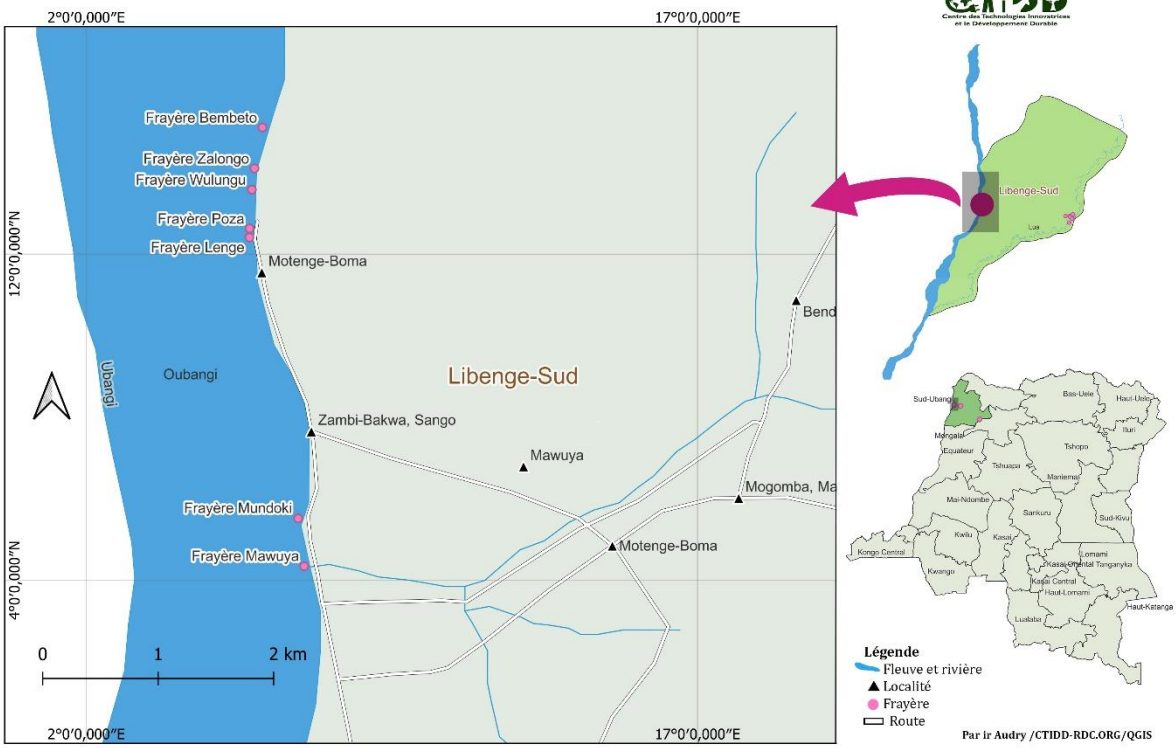
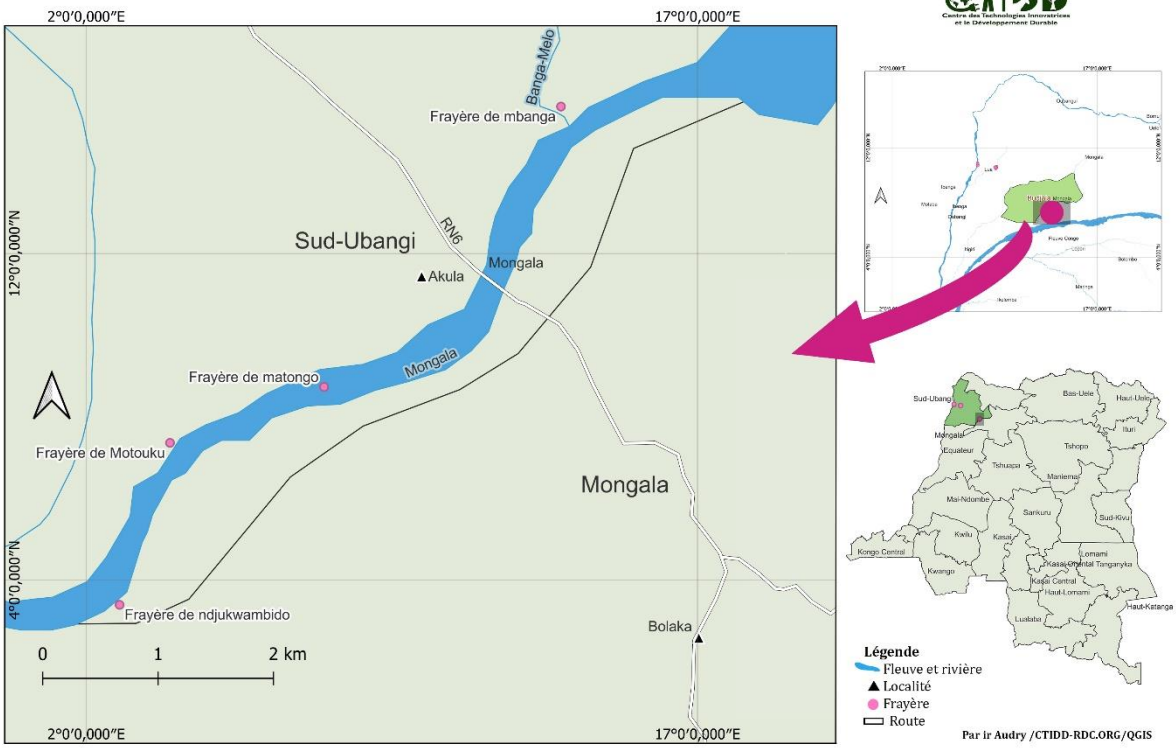
Province du Sud-Ubangi, territoire de Budjala, secteur de Mongala, Zone de frayère de Akula